

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



CENTRE IVRY-PARIS XIII

PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES



7 octobre 2009
Paris



 **SYCTOM**
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE



Quelle place pour l'incinération avec valorisation énergétique dans l'agglomération parisienne ?



Sommaire

- ➔ **La stratégie du SYCTOM :
prévention, recyclage et
diversification des modes de
traitement**
- ➔ **L'incinération dans le projet
Ivry-Paris XIII : des tonnages
réduits de moitié**

La stratégie du SYCTOM : prévention, recyclage et diversification des modes de traitement

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



➔ Un syndicat intercommunal

➔ 84 communes

➔ 5,5 millions d'habitants

➔ Une mission de service public : le traitement des déchets ménagers

Une stratégie de gestion durable des déchets ménagers conforme au Grenelle de l'environnement

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

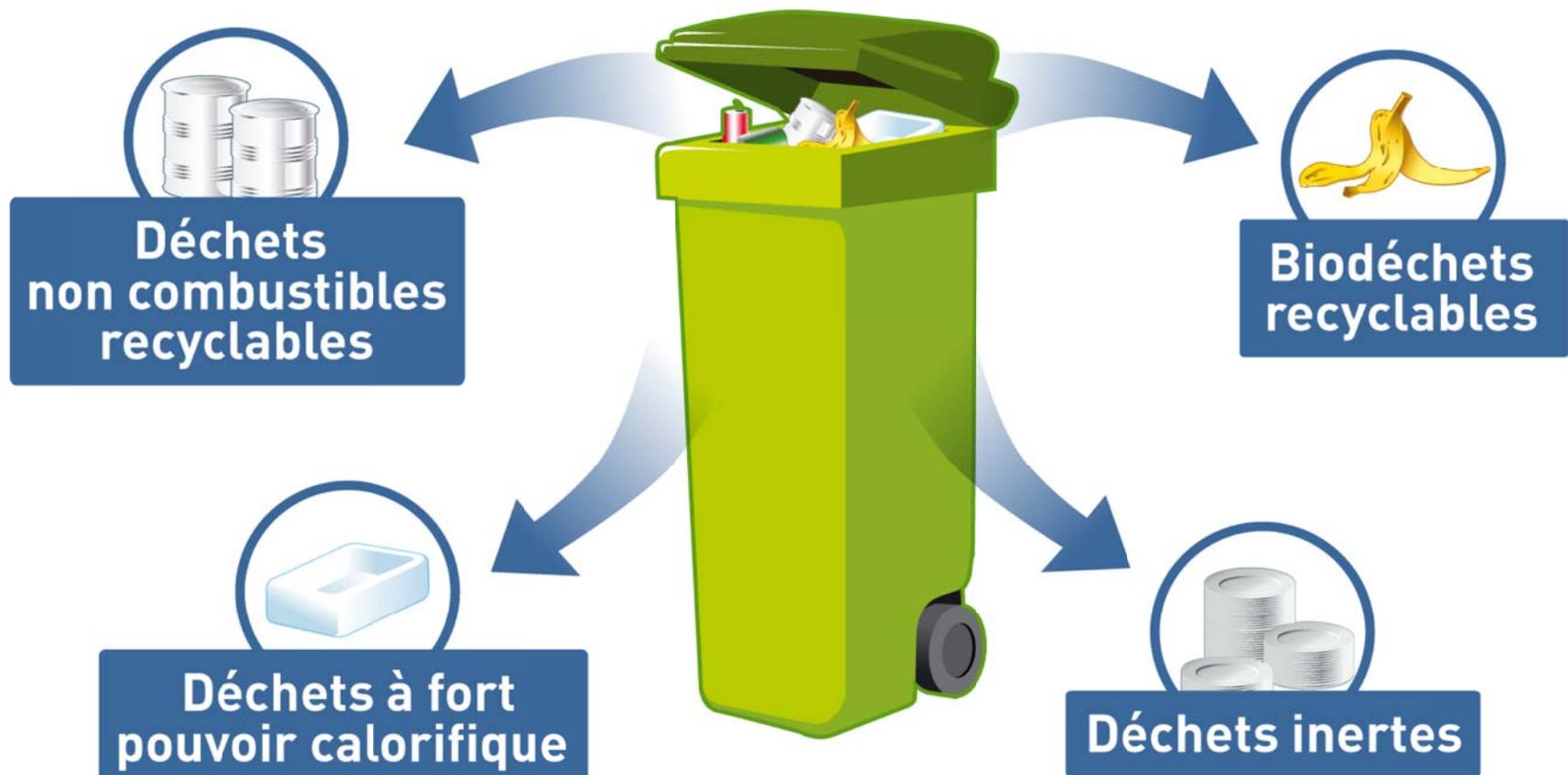
1. Avec les communes, des actions de prévention pour réduire la production de déchets à la source
2. Favoriser le réemploi
3. Développer le recyclage (doublement des capacités de tri d'ici 2023)
4. Diversifier ses modes de traitement et de valorisation des déchets ménagers pour les adapter à la composition des déchets et ainsi réduire la part de l'incinération
5. Réduire la part dévolue au stockage



La stratégie du SYCTOM : adapter le traitement à la nature des ordures ménagères résiduelles

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

Après le tri par l'habitant :



Mise en œuvre de la stratégie du SYCTOM : construction de 2 unités de tri-méthanisation

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

- ➔ Romainville/Bobigny : en cours de construction, mise en service prévue en 2013
- ➔ Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois : en projet
- ➔ Soit 400 000 tonnes de déchets ménagers traités par tri-méthanisation, dont 110 000 tonnes de déchets à fort pouvoir calorifique traités à Ivry-Paris XIII





L'incinération dans le projet Ivry-Paris XIII : des tonnages réduits de moitié

Le centre actuel à Ivry-Paris XIII et son bassin versant

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



- ➔ Capacité de traitement totale : 770 000 t/an, dont 730 000 t pour l'unité d'incinération
- ➔ Production de vapeur : chauffage de 100 000 logements/an
- ➔ Valorisation matière : 172 000 t/an
- ➔ Emplois : 248 personnes

Solution technique retenue pour le projet : la complémentarité de la méthanisation et de l'incinération

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

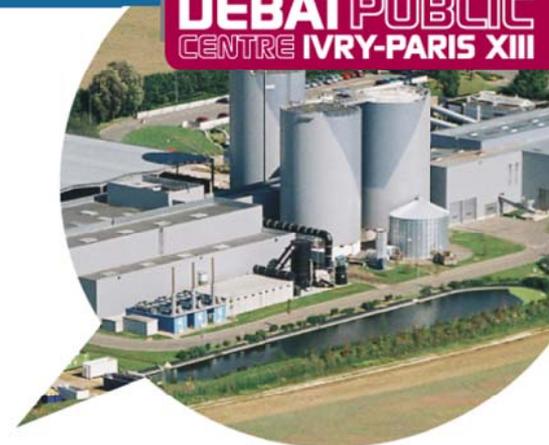
➔ Méthanisation de la part fermentescible des déchets ménagers

➔ Incinération des déchets non-recyclés et combustibles

➔ Un meilleur taux de recyclage global

➔ Les autres solutions techniques étudiées :

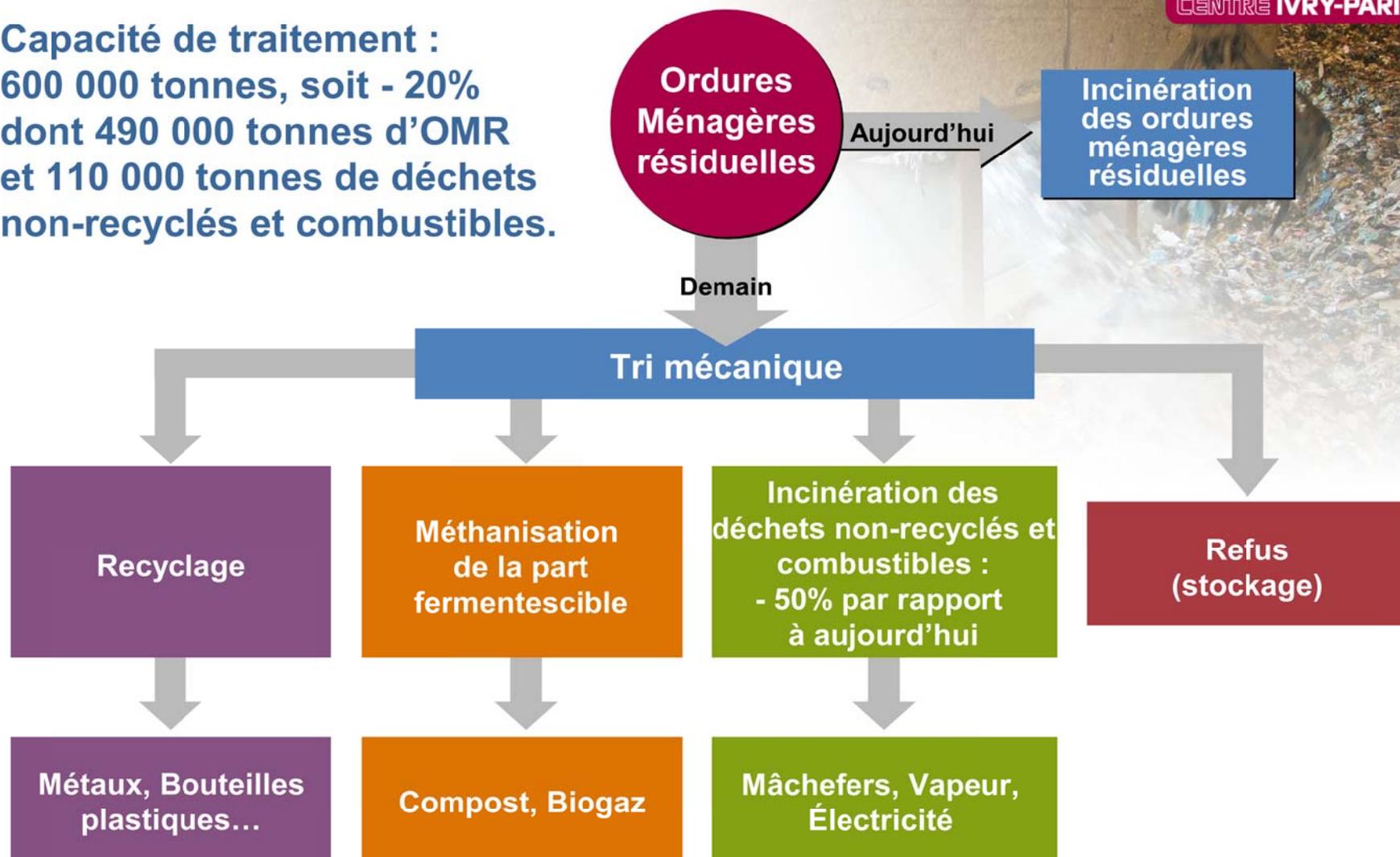
- Le « tout incinération » ;
- Le stockage en complément de la méthanisation.



Solution technique retenue pour le projet : la complémentarité de la méthanisation et de l'incinération

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

Capacité de traitement :
600 000 tonnes, soit - 20%
dont 490 000 tonnes d'OMR
et 110 000 tonnes de déchets
non-recyclés et combustibles.



La pertinence de l'incinération au sein du projet Ivry-Paris XIII

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



- ➔ L'incinération permet une réduction rapide et significative du volume et de la quantité des déchets non recyclés
- ➔ C'est un mode de traitement adapté à un environnement urbain équipé d'un réseau de chauffage
- ➔ C'est une source d'énergie de proximité et respectueuse de l'environnement
- ➔ Une valorisation matière issue de l'incinération



Maîtrise des impacts

- ➔ Mise en œuvre des meilleures technologies disponibles permettant d'aller au-delà des obligations réglementaires
- ➔ Traitement des effluents liquides
- ➔ Contrôles qualité des rejets et campagnes de biosurveillance
- ➔ Suivi des impacts par le public
- ➔ Intégration urbaine de l'équipement



Éléments de conclusion...



- ➔ Une place de l'incinération conforme à la hiérarchie des modes de traitement (Directive européenne et Grenelle de l'environnement)

